

Cheminement type
Étudiant à temps complet à la maîtrise en muséologie
Maximum de temps alloué : 2 ans

Trimestre 1 Automne	Trimestre 2 Hiver	Trimestre 3 Été	Trimestre 4 Automne	Trimestre 5 Hiver	Trimestre 6 Été
<ul style="list-style-type: none"> • Cours obligatoire MSL6101 Histoire et fonction des musées • Cours obligatoire MSL6102 Collections et conservation • 1 ou 2 Cours optionnels offerts dans la banque de cours siglés MSL¹ 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours obligatoire MSL6103 Organisation et gestion des musées • Cours obligatoire MSL6104 Exposition interprétation et diffusion • 1 ou 2 Cours optionnels offerts dans la banque de cours siglés MSL¹ 	<ul style="list-style-type: none"> • MSL6600 Stage Remarque : Pour pouvoir accéder au stage, les cours siglés MSL (4 cours obligatoires et 3 cours optionnels) doivent être complétés. Vous devez donc effectuer ces cours lors des deux premiers trimestres, sinon vous perdez votre statut d'étudiant à temps complet, puisque vous ne serez pas en mesure de compléter le programme en deux ans. • Cours disciplinaire² 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours obligatoire MSL6800 Séminaire de synthèse Pour pouvoir accéder au séminaire de synthèse le stage doit être complété • Cours disciplinaire² 	<ul style="list-style-type: none"> • MSL6700 Travail dirigé 	<p>Si nécessaire, ce trimestre peut être utilisé pour compléter la rédaction du travail dirigé</p>

¹ Vous devez sélectionner trois cours optionnels, dont deux doivent être offerts par votre université d'attache, soit deux à l'UQAM, et un à l'UdeM. Comme les cours optionnels énumérés dans la description du programme ne peuvent pas être tous offerts à chacune des sessions, il importe de vérifier les cours offerts aux horaires. Le Séminaire de l'École du Louvre (MSL6523 - Problèmes contemporains) offert par l'UdeM est un cours optionnel. Ce cours ne peut remplacer le cours disciplinaire. Il est disponible pour les étudiants qui entreprennent leur 2^e année d'étude et qui ont complété les cours obligatoires. Les étudiants qui ont l'intention de prendre ce cours doivent attendre la 2^e année pour suivre ce séminaire à l'UdeM. Ces étudiants complètent minimalement 18 crédits la première année (6 cours). Le programme considère que 18 crédits dont les 4 cours obligatoires sont suffisants pour partir en stage à la session d'été.

² Le cours disciplinaire vous permet de suivre un cours de second cycle dans la suite de votre formation du niveau baccalauréat. Lorsque vous désirez vous inscrire à un cours disciplinaire, vous devrez effectuer une recherche sur le site du Registrariat afin de connaître les cours offerts dans la discipline de votre choix.